

# fondation indigo

abritée par la Fondation de France

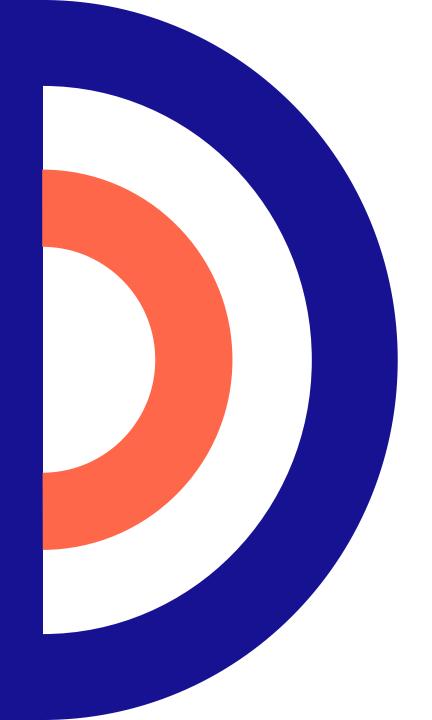


Parce que la ville et ses habitants méritent une ville vivante, durable et solidaire, la fondation INDIGO soutient des projets d'intérêt général au cœur des territoires, proposés par les collaborateurs du groupe INDIGO.

Elle s'appuie sur notre engagement historique au service des villes et incarne notre raison d'être « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ».



Sébastien FRAISSE, Président de la Fondation INDIGO



# La mission de la Fondation INDIGO

# AGIR POUR UNE VILLE PLUS SOLIDAIRE, PLUS AGRÉABLE ET PLUS DURABLE

Mobilisée à la fois pour la ville et ses habitants, la Fondation INDIGO soutient des projets d'intérêt général qui encouragent des initiatives visant à améliorer le vivre ensemble et la qualité de vie de chacun.



## Les domaines d'intervention de la Fondation INDIGO

# AGIR POUR LES HABITANTS

SPORT ET SOLIDARITÉ

Améliorer la vie des populations (les jeunes, les personnes en situations précaires...) en soutenant des projets qui :

- s'appuient sur la pratique et les valeurs du sport (le collectif, l'exigence, le goût de l'effort) pour favoriser l'épanouissement, l'insertion et la création de lien social;
- renforcent les solidarités de proximité et luttent contre l'exclusion en ville.



# AGIR POUR LA VILLE

**CULTURE ET PATRIMOINE** 

Soutenir et encourager la création et le développement de projets qui visent à préserver, faire vivre et mettre en valeur le patrimoine local, culturel et naturel, qui forge l'identité des territoires.

# Fonctionnement et gouvernance

## LES COLLABORATEURS DU GROUPE INDIGO

La Fondation INDIGO soutient des projets portés par les salarié(e)s du groupe INDIGO. Ceux-ci proposent et suivent les projets une fois soutenus par la Fondation.

## LE COMITÉ RÉGIONAL

La Fondation INDIGO agissant principalement sur le territoire français, des comités régionaux présélectionnent les projets en adéquation avec la grille de critères de celle-ci.



### LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif de la Fondation est l'instance décisionnelle collégiale qui acte des projets à soutenir et de l'orientation de la Fondation INDIGO; il est composé de deux collèges et de cinq membres.

# Collège A : représentants du Fondateur (INDIGO)

Sébastien FRAISSE, Président du groupe INDIGO Bruno TALLENT, Directeur Communication, marque et engagement Ghada ACHOUR, Directrice de projets SI

### Collège B : personnalités qualifiées

Marie-Claire RESTOUX-GASSET, Championne olympique de judo et Responsable du Pôle Immobilier & Logistique de la région Ile-de-France chez GRDF

Foulques d'ABOVILLE, Directeur des opérations, Cultur**espaces** « Partager la culture »

# LA DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE

En étroite collaboration avec le comité régional, les collaborateurs et les structures soutenues, la déléguée générale anime et coordonne les activités de la Fondation INDIGO. Elle organise et instruit les dossiers sélectionnés et les présente au comité exécutif.

## LA CONFORMITÉ

La juriste en charge de la conformité s'assure que les projets proposés sont éligibles et conformes (loi anticorruption notamment).

Hélène CHARAVNER

Juriste conformité

#### Coline CHAUMONT

Déléguée Générale

### LA FONDATION DE FRANCE

La représentante de la Fondation de France accompagne la déléguée générale dans la constitution des dossiers de projets de mécénats à soutenir, s'assure de leur éligibilité et assiste aux réunions du comité exécutif.

### Théodora ESANOU

Référente Fondation de France

# Les différents soutiens

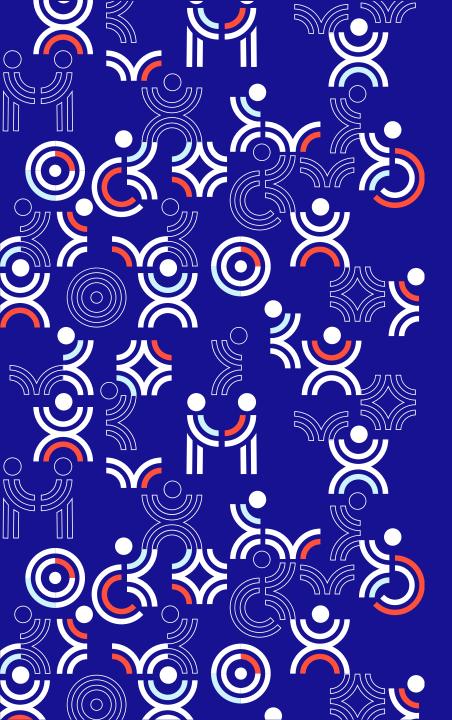
### **DES DONS FINANCIERS**

La Fondation INDIGO est dotée d'un budget sur cinq ans et propose des dons financiers pour les projets validés par son comité exécutif.



# UN DISPOSITIF PLUS LARGE

Afin de compléter et renforcer l'engagement de la Fondation INDIGO, elle privilégie les dossiers proposant un dispositif incluant du don nature porté par INDIGO (compétences, matériel, visibilité par exemple)



Pour en savoir plus sur la Fondation INDIGO

fondation.group-indigo.com

fondation indigo